Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 44 (1982)

Heft: 14

Rubrik: 56ème rapport annuel : 1er juillet 1981 - 30 juin 1982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

56 ème RAPPORT ANNUEL

1er juillet 1981 - 30 juin 1982

INTRODUCTION

La mécanisation de l'agriculture, ses efforts de rationalisation et en particulier l'emploi "d'agents auxiliaires artificiels" font l'objet d'une critique de plus en plus virulente de la part de personnes privées ou même de groupes de la population et d'organisations. La politique agraire suisse est souvent remise partiellement en question, ou même dans son ensemble. Afin de pouvoir mieux endosser des points de vue unilatéraux, on discute la plupart du temps uniquement d'aspects partiels, sans aucun lien par rapport aux relations souvent compliquées. Les images du genre caricature qui en résultent ont la facheuse tendance de donner une fausse inpression de l'agriculture.

Où se trouve la raison pour ce changement subit d'une foi jusqu'ici inébranlable en la technique et le progrès allant jusqu'au refus extrème d'une curiosité et d'un intérêt pour tout développement inné chez l'homme? Est-ce la peur diffuse d'un avenir incertain qui domine bien des gens? Personne ne nie que l'emploi de techniques modernes et de machines nouvelles cause des problèmes, aussi pour l'agriculture. En traitant de ces questions, on termine souvent ces déliberations par des attaques et des soupçons, dénués de tout fondement. Lors de ces débats, on oublie souvent que seules la technique et les connaissances d'entrepreneur des agriculteurs facilitèrent un développement qui a permis d'augmenter la productivité des exploitations, ou plus exactement, le revenu brut de plus de 400 % sur 40 années. Dans le même laps de temps, le nombre des travailleurs permanents en agriculture a diminué de 344'000 à 138'000 pour l'an 1980, une preuve impressionnante pour le développement mentionné et l'adaptation conséquente d'une branche professionnelle au développement économique global.

Le développement continuel et le fait que l'agriculture ait investi uniquement en machines et outils environ 3,5 milliards de francs, forcent l'ASETA à bien observer les tendances par rapport à la technique agricole, afin de remplir les tâches qui lui incombent. Partant de l'idée que les investissements annuels concernant le parc de machines comprennent environ 475 millions de francs et qu'il s'agit d'ajouter encore une fois environ 250 millions pour l'entretien et les réparations, nous affirmons qu'un conseil constant et une formation continue de nos membres en matière de technique agricole sont d'importance permanente.

L'ASETA pense intensifier la défense des intérêts de ses membres. Cependant, les faits esquissés plus haut, des difficultés économiques grandissantes de certaines

branches de l'industrie et de l'économie, ainsi que les problèmes financiers de la Confédération et des cantons laissent prévoir des conditions plutôt difficiles pour les débats futurs.

Concernant le déroulement général de l'exercice écoulé, nous vous orienterons dans les chapitres suivants. Il s'agit toutefois de mentionner la venue d'un nouveau collaborateur dont la tâche principale sera l'extension du Service technique et son amélioration. D'autre part, la nouvelle commission technique 5, instituée lors de la 55ème Assemblée des délégués (AD) et qui traite des questions concernant les énergies alternatives a commencé son travail.

Le présent rapport diverge légèrement des rapports précédents au point de vue forme et disposition: la plupart des tableaux se trouvent en fin de rapport, dans une annexe statistique, afin de rendre celui-ci plus lisible et plus facile à consulter.

1. Les objectifs de l'ASETA et l'effectif des membres

L'ASETA est ressortie de "l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles", fondée en 1924. Le développement de la technique agricole a déjà demandé par deux fois l'adaptation de la dénomination et l'extension de ses charges.

Les objectifs suivants sont caractéristiques pour les organes de l'ASETA dans leur mission auprès de ses membres:

- Encourager la formation technique, agricole et d'économie d'entreprise.
- Améliorer les conseils techniques et spécialisés.
- Sauvegarder les intérêts de ses membres.
- Encourager l'emploi rationnel et sans danger de l'équipement agricole, des machines, ainsi que des installations de construction pour l'agriculture et la sylviculture, y compris le trafic publique.
- Orienter les membres d'une manière rapide et compréhensible sur les nouveautés d'ordre technique et pratique.
- Collaborer avec les institutions et les autorités de la Confédération, d'autres professions et branches.
- Adapter les activités de l'association aux besoins de ses membres en suivant le développement de la technique agricole.

Actuellement, 36'605 membres sont affiliés à notre association. 1202 personnes sont uniquement abonnées à notre périodique. Le total d'adresses se divise entre 30'645 adresses de langue allemande, 6'883 de langue française et 279 de langue italienne. Vous verrez sur le tableau no 1 que l'effectif des membres a augmenté de 276 par rapport à l'année dernière. Ce chiffre seul n'est pas significatif si on ne tient pas compte de toutes les démissions découlant soit de la limite d'âge, de la remise de l'exploitation ou d'autres facteurs qui doivent être compensés. De ce point de vue, l'augmentation de notre effectif est satisfaisante et nous espérons qu'il s'agrandira encore avec le soutien de l'association centrale auprès des sections.

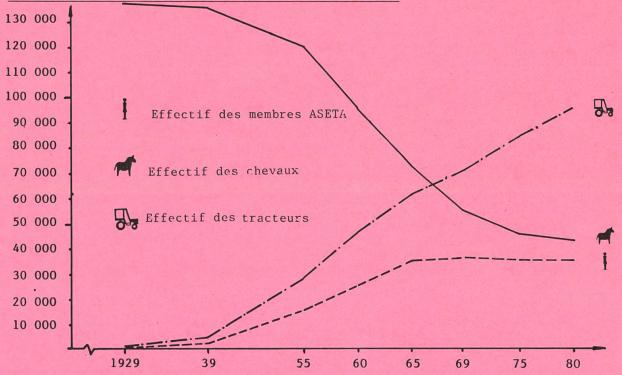
Grâce aux adresses stockées par ordinateur, le Secrétariat central est en mesure d'offrir aux sections quelques services intéressants et à de bonnes conditions. Le matériel d'adresses est souvent demandé de la part des sections pour l'envoi d'imprimés. D'autre part, l'encaissement de la cotisation pour 12 sections (AG, BE, GE, JU, LU, SG, SH, SO, TG, TI, VS et ZH) est effectué par le Secrétariat central. Cette prestation est autofinancée et est à la disposition de toutes les sections.

Tableau 1 EFFECTIF des membres des différentes Sections

Section	Exploi	tations	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
	1)	2)			Jour	d'éché	ance:	30 juii	n	
AG	4'192	4'021	3'024	2'837	2'861	2'890	2'988	2'960	3'029	3'047
BE	15'447	8'212	7'031	7'096	7'115	7'001	7'080	6'905	6'892	6'911
BS+BL	1'004	838	782	824	809	797	815	810	809	808
FL	191	-	261	265	264	258	253	252	244	241
FR	4'744	2'147	3'165	2'987	2'953	2'945	3'033	2'998	2'994	3'059
GE	426	286	382	377	366	365	366	349	353	366
GR	3'326	2'972	219	205	200	194	182	169	170	165
JU	1'439	576	427	425	405	392	400	371	362	352
LU	6'430	1'576	2'119	2'195	2'331	2'428	2'713	2'629	2'720	2'810
NE	1'286	658	614	685	655	653	697	636	628	618
NW	609	181	138	136	138	140	154	156	152	156
OW	922	306	141	138	123	123	121	119	120	117
SG	8'403	3'423	2'658	2'764	2'807	2'854	2'956	3'084	3'190	3'274
SH	690	785	818	811	807	792	806	777	761	750
SO	1'785	1'412	902	901	893	875	894	904	908	917
SZ	2'871	930	449	477	484	487	551	644	637	629
TG	3'982	1'627	2'926	2'853	2'845	2'906	2'821	2'748	2'749	2'769
TI	948	4'205	350	332	329	323	306	287	290	279
VD	5'696	2'938	3'387	3'201	3'169	3'127	3'219	3'084	3'059	3'026
VS	2'342	12'438	238	230	223	221	215	206	194	204
ZG	766	170	623	629	634	625	647	640	644	658
ZH	4'990	3'275	5'565	5'527	5'577	5'545	5'657	5'514	5'424	5'449
Total	72'298	52'976	36'219	35'895	35'988	35'941	36'874	36'242	36'329	36'605

¹⁾ Exploitations d'agriculture dont le chef exerce l'agriculture comme profession principale

Le développement de l'effectif des membres de l'ASETA, ainsi que le développement de l'effectif des chevaux et des tracteurs en Suisse



²⁾ Exploitations à titre accessoire

2. Les organes de l'ASETA

Comité directeur

Président central: H. Baechler, Morat FR

Membres:

- M. Tardy, St-Prex VD
- R. Chollet, Gy GE
- H. Leibundgut, St-Urban LU
- G. Ammann, Gossau SG
- P. Horst, Busswil BE
- J. Oehninger, Adlikon ZH

Comité central

Président central: H. Baechler, Morat FR

Membres (membres du CD, présidents des sections et des commissions techniques):

AG	E. Gautschi, Gontenschwil	BE	P.	Horst, Busswil
BB	K. Schaefer, Liestal	FL	В.	Hasler, Ruggell
FR	P. Trachsel, St-Antoni	GE	R.	Chollet, Gy
GR	L. Joerg, Landquart	JU	M.	Chételat, Courtételle
LU	H. Leibundgut, St-Urban	NE	F.	Schleppi, Lignières
NW	W. Zimmermann, Ennetmoos	OW	P.	Gasser, Sarnen
SG	G. Ammann, Gossau	SH	H.	Reich, Gaechlingen
SO	F. Tschumi, Riedholz	SZ	A.	Foehn, Schwyz

J. Fatzer, Neukirch (Egnach)

TI R. Cattori, Cadenazzo VD M. Tardy, St-Prex VS Ch. Bonvin, Conthey ZG Ch. Blattmann, Oberaegeri ZH J. Oehninger, Adlikon

CT 1 V. Monhart, Unterschlatt CT 2 H. Ryser, Oberwil CT 3 N. Wolfisberg, Hohenrain CT 4 K. Schib, Oberfrick

Commission de vérification des comptes

Président: J. Bircher, Hagendorn ZG

CT 5 A. Wellinger, Ettenhausen

Membres:

B. Schafroth, Ettingen BL

A. Berlie, Crassier VD (ler suppléant) J. Gut, Stans NW (2ème suppléant)

- P. Zimmerli, Lenzbourg AG (réviseur perm.)

Commission Technique 1

(questions techniques d'ordre général)

Président: V. Monhart, Unterschlatt TG

Membres:

K. Hatt-Meier, Schaffhausen SH

A. Lippuner, Marly FR

R. Studer, FAT, Taenikon TG

F. Hirter, Safenwil AG

R. Mumenthaler, Wimmis BE

J.-P. Zahnd, La Chaux-de-Fonds NE

Commission Technique 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage)

Président: H. Ryser, Oberwil BL

Membres:

F. Buetikofer, Limpach BE
E. Guidoux, Cronay VD
FAT, Taenikon TG

P. Forestier, Chancy GE E. Meier, Wiesendangen ZH

Commission Technique 3

(questions concernant l'emploi en commun des machines)

Président: N. Wolfisberg, Hohenrain LU

Membres:

H. Hodel, Schoenenwerd SO
O. Schwarzer, Wuelflingen ZH

FAT, Taenikon TG

P. Mueri, Graenichen AG U. Staempfli, Schuepfen BE

ASCA, Lindau ZH

Commission Technique 4

(formation continue des membres, surveillance des Centres de cours)

Président: K. Schib, Oberfrick AG

Membres:

W. Herzig, OFA, Berne
H. Marthaler, OFA, Berne
J.-J. Romang, Grange-Verney, Moudon
(conseil)

F. Lachat, Courroux JU
N. Widmer, ECA Hohenrain LU
H.U. Schmid, Riniken
(conseil)

Commission Technique 5

(énergies alternatives en agriculture)

Président: A. Wellinger, Ettenhausen TG

Membres:

R. Biolley, Hausen AG
F. Locher, Bonstetten ZH
M. Steiner, Montherod VD

E. Edelmann, Zug ZG
Th. Pfister, Flawil SG
J. Wyser, Ruswil LU

3. L'activité des organes

La 55ème Assemblée des délégués (AD) a eu lieu le 19 septembre 1981 à Gossau SG et réunissait 13 invités, 8 membres d'honneur, 24 membres du Comité central, 1 représentant de la presse et 76 délégués. Le procès-verbal de la 54ème AD, le rapport d'activité 1980/81, les comptes 1980/81, le programme d'activité 1981/82 et les listes de cours 1981/82 des Centres de cours, ainsi que le budget 1981/82 ont été approuvés avec la cotisation annuelle correspondante sous la présidence de Monsieur H.Baechler, président central. Les délégués ont également adopté l'extension du Service technique

comprenant l'engagement d'un nouveau collaborateur au Secrétariat central, ainsi que la reprise des activités de la "Société pour l'application des énergies alternatives en agriculture" qui impliquait la création d'une nouvelle commission technique (Commission technique 5). Son président, M. A. Wellinger, dr, Ettenhausen TG, ainsi que le nouveau président de la section AG, M. E. Gautschi, Gontenschwil AG, ont été nommés au sein du Comité central.

L'assemblée a décidé de prévoir un championnat suisse en conduite de tracteurs et a chargé la section de la Principauté du Liechtenstein, qui avait offert ses services, de l'organisation et du déroulement de ce gymkhana. La requête d'un groupe "Initiateurs pour un concours suisse en conduite de charrues" par contre, qui attendait quelque soutien administratif et financier de la part de l'ASETA, n'a pas atteint la majorité. L'invitation de la section jurassienne de tenir la 56ème AD 1982 dans ce canton a été acceptée par acclamation. MM H. Marti, Othmarsingen AG, P. Faessler, dr, Taenikon TG et J. Hefti, SPAA, Brougg ont été nommés membres d'honneur de l'ASETA.

MM le Conseiller d'état M. Elmer, Glarus, et le syndic de Gossau, J. Krapf, ont transmis les voeux des autorités cantonales et communales.

Comité central

Le Comité central (CC) a tenu sa 97ème séance le jour d'avant à Flawil SG. La préparation de l'ordre du jour de la 55ème AD figurait au premier plan des débats. Le CC suivait la proposition du Comité directeur en formant la Commission technique 5 (CT 5) et y nomma les personnalités suivantes: A. Wellinger, dr, Ettenhausen TG (président), R. Biolley, Hausen AG, E. Edelmann, dr, Zoug, F. Locher, Bonstetten ZH, Th. Pfister, Flawil SG, M. Steiner, Montherod VD et J. Wyser, Ruswil LU.

En vue du championnat suisse en conduite de tracteurs, un règlement approprié a été discuté et approuvé.

Comité directeur

Le Comité directeur (CD) s'est réuni cinq fois: les 26.07. / 15.08. / 07.09. / 12.12.1981 et 27.03.1982. Il a traité les sujets suivants, à côté des affaires administratives internes: Ebauche d'un règlement pour le déroulement d'un championnat suisse d'habileté en conduite de tracteurs / Examen des objectifs de l'ASETA / Préparation à la 97ème séance du CC et la 55ème AD / Elaboration du cahier des charges pour un nouvel employé au Service technique / Engagement d'un nouveau collaborateur / Avis par rapport à la réorganisation de l'ASCA.

Commission Technique 1

Lors de la séance de la Commission technique 1 (CT 1) du 12 mai 1982, au Centre de cours à Riniken, les problèmes principaux suivants ont été débattus: Listes de cours 1982/83 / Journée d'information 1982 de l'ASETA / Requêtes de la pratique pour le programme de travail de la FAT / Nouvelle réglementation pour le fonctionnement de l'ASCA, prise de position par rapport au "Directives ASCA 1980" / Création d'une plaquette distinctive marquant le fonctionnement correct du pulvérisateur.

Le groupe de travail de la CT l pour l'organisation du championnat suisse en conduite de tracteurs, composé de trois membres, s'est réuni à Schaan FL le 19.04.1982 avec les responsables de la section FL pour fixer le déroulement du championnat qui aura lieu le 29 août 1982.

Commission Technique 2

La Commission technique 2 (CT 2) s'est réunie la 20ème fois le 21.04.1982, afin de délibérer des tarifs indicatifs 1982 pour moissonneuses - batteuses.

Les présidents des groupements régionaux de moissonnage-battage ont été invités à une séance à Kirchberg-Alchenflueh BE pour le 18.05.1982. Suite à leur prise de position par rapport aux tarifs indicatifs proposés, ils ont entendu le rapport des dernières nouveautés dans le secteur moissonnage-battage et visitèrent le Centre moderne de collection et de conditionnement de céréales de la BSG à Lyssach, BE.

Commission Technique 3

Le 08.04.1982, une réunion du "Cercle du Luxembourg" eut lieu à l'école cantonale d'agriculture de Hohenrain, LU. Il s'agit là d'un groupement international libre de promoteurs de l'utilisation de matériel agricole en commun. La Commission technique 3 a profité de l'occasion de discuter avec ces spécialistes des problèmes de cette utilisation en commun en Suisse. Durant l'exercice, la liste d'adresses des Communautés d'utilisation de matériels agricoles a pu être remise à jour. Les sources faisant défaut, les listes avec adresses de petites communautés et d'entrepreneurs agricoles nous manquent toujours.

Commission Technique 4

La Commission technique 4 (CT 4) a traité les programmes de cours de l'hiver 1982/83 des Centres de cours de Riniken et de Grange-Verney à l'occasion de la séance du 17.06.1982. Elle a pris connaissance avec satisfaction du fait que les Centres de cours sont assidument fréquentés, malgré la formation très complète des agriculteurs dans les écoles professionnelles. La discussion concernant les aspects financiers des Centres de cours a mis à jour que les prestations de la Confédération allouées aux Centres représentaient une quote-part très modeste.

Commission Technique 5

La nouvelle Commission technique 5 (CT 5), instituée lors de la 55ème AD, qui traite des questions relatives aux énergies alternatives en agriculture, a siégé la première fois le 01.12.1981 au Centre de cours de Riniken. D'une part, la commission s'est constituée et d'autre part, une discussion a eu lieu concernant ses tâches, ses compétences et son activité. A la deuxième séance, les résultats des enquêtes suivantes ont déjà pu être annoncés: Enquête sur la pratique de subventionnement des cantons à la construction d'installations fonctionnant à l'aide d'énergies alternatives / Sondage relatif aux permis requis pour la construction de capteurs solaires / Problèmes techniques et économiques de l'accouplement chaleur-force.

Les membres de la CT 5 ont participé de manière décisive à la réalisation de la journée d'information sur le biogaz 1982 qui a été organisée par l'Association suisse des maîtres installateurs et ferblantiers en collaboration avec d'autres organisations le 23.04.1982 à Weinfelden TG. Sur demande de la CT 5 le nouveau collaborateur au Service technique, Urs Helbling, a débuté son travail par l'aménagement du poste d'information, par la création d'un registre de la littérature relative à ce thème et par la mise à jour de la liste d'adresses des anciens membres de la SAEA et d'autres intéressés pour les énergies alternatives.

4. Manifestations organisées par le Comité central

La "journée d'information" a eu lieu pour la dixième fois consécutive à deux endroits différents durant l'exercice écoulé. Suite aux assemblées générales des sections Berne et Thurgovie, elles se sont déroulées le 04.12.1981 à Schoenbuehl-Urtenen BE et le 18.12.1981 à Maerstetten TG. Cette bonne combinaison a influencé de façon positive le nombre des visiteurs qui était considérable aux deux endroits. Le thème suivant, préparé par la CT 1, a été abordé:

"Lubrifiants pour véhicules agricoles et machines"

Des conférenciers compétents illustrèrent le thème de deux points de vue:

- La fabrication de lubrifiants et la régénération des huiles usées Conférencier: H. Clémençon, LFEM, Duebendorf
- Le graissage de machines et de véhicules automobiles agricoles Conférencier: Ch. Duttlinger, BP (Suisse), Zurich

Modérateurs: R. Mumenthaler, Wimmis, et V. Monhart, Unterschlatt

L'ASETA poursuivait avec cette journée d'information la formation des usagers de machines et de véhicules automobiles au sujet de la technologie du graissage moderne, dont l'importance joue un rôle toujours plus grand en agriculture. L'auditeur a été dûment renseigné sur la fabrication et la composition des lubrifiants. Certains termes et leurs relations ont aussi été expliqués qui sont souvent de grande importance, mais difficilement compréhensibles. Les exposés sur l'utilisation d'huiles à multiples usages et domaines, la spécification des lubrifiants et l'approche de problèmes de graissage spécifiques à certaines entreprises ont été publiés en tant que documentation et distribués aux participants. Ces exposés ont trouvé un vaste écho, grâce à leur publication dans "Technique agricole" et "Schweizer Landtechnik".

Nous aimerions exprimer ici nos remerciements aux conférenciers, aux organisateurs des journées d'information et aux modérateurs pour le travail qu'ils ont accompli.

Les travaux d'organisation et de préparation pour le championnat suisse en conduite de tracteurs, une autre manifestation du CC, qui se déroulera le 29.08.1982 à Schaan, FL, ont débutés durant l'exercice écoulé. Ce concours se déroulera en collaboration avec la section FL.

5 Le Centre de cours 1 à Riniken

Rapport du chef du Centre de cours 1, H.U. Schmid

La saison de cours a débuté par le cours A l pour les étudiants de l'EPFZ le 23 octobre 1981. Les mauvaises conditions du sol de l'automne dernier entravèrent tout travail dans les champs. Grâce à notre voisin, qui nous mis généreusement un champ à disposition, le travail avec charrue a tout de même pu être exercé. Les étudiants de l'EPFZ s'intéressent beaucoup au travail dans les champs, car il offre également la possibilité d'acquérir une certaine routine en conduite sur tracteur. Les deux cours A l du printemps 1982 réunirent au total 28 étudiants et étudiantes, qui effectuent un stage pratique de 6 mois suite au cours. Les circonstances qui veulent que l'introduction dans la manoeuvre des tracteurs et machines agricoles précède directement le stage pratique, sont la raison pour laquelle l'intérêt pour ce cours est plus grand qu'en automne. Les cours pour agriculteurs s'étalant sur plusieurs jours ont moins de succès que ceux de courte durée. Il paraît que de moins en moins d'agriculteurs trouvent le temps de s'absenter de leur exploitation durant plusieurs jours ou semaines.

Tableau 2 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Riniken hiver 1981/1982

Date	No du cours	Objet du cours		Durée (jours)	Partici- pants
1981					
12.1016.10.	605	Le maniement et l'entretien des tracteurs			
		et machines agricoles	A 1	5	6
2.11 6.11.	606	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	10
3.11 5.11.	607	La soudure autogène (ler degré)	м 3	3	9
9.1118.12.		K 30:			
	608	Travaux sur métaux	M 1	2	8
	609	La soudure électrique (cours plus complet)	M2V	5	8
	610	La soudure autogène (ler degré)	м 3	3	8
	611	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à			
		essence	A 4	10	8
	612	Travaux d'atelier et remise en état de			
		matériels agricoles	AR 2	10	8
18.11.	613	Les matières plastiques (façonnage, rép.)	M 6	1	8
20.11.	614	Manière et possibilités d'équiper un			
		atelier de ferme	M 7	1	7
24.11.	615	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	4
26.11.	616	Les transmissions à cardans	AR 14	1	3
1.12.	617	Les systèmes hydrauliques montés sur			
		véhicules automob. et mach.agricoles	H 2	1	9
1.12.	618	Matériels modernes pour la sylviculture	F 1	1	12
3.12.	619	Matériels modernes pour la sylviculture	F 1	1	21
3.12 4.12.	620	Equipements électriques de véhicules			
		automob. et remorques agricoles	E 1	2	9
7.12.	621	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	10
8.12.	622	L'alimentation en eau de la maison d'ha-			
		bitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	16
9.1210.12.	623	Pose de revêtements pour parois, pla-			
		fonds et planchers	MES 5	2	16
11.12.	624	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	14
16.12.	625	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	15
21.1222.12.	626	Les barres de coupe:réparat.,réglage	AR 15	2	11
23.12.	627	L'équipement correct des véhicules auto-			
		mob.et remorques agricoles	L 1	1	23
1000					
1982					
4.0115.01.		KR 10:			
	628	Travaux de soudage difficiles	M 8	3	6
	629	Les transmissions à cardans	AR 14	1	6
	630	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR 15	2	6
	631	Equipements électriques de véhicules			
		automob. et remorques agricoles	E 1	1	6
	632	Les systèmes hydrauliques montés sur vé-			
		hicules automob. et machines agricoles	н 2	1	6
	633	Travaux d'atelier et remise en état de			
	No.	matériels agricoles	AR 2	2	6
5.01.	634	Les transmissions à cardans	AR 14	1	5
7.01 8.01.		Les barres de coupe: réparation, réglage	AR 15	2	6

Date	No du cours	Objet du cours		Durée (jours)	Partici- pants
12.01.	636	Les systèmes hydrauliques montés sur vé-			
		hicules automob. et machines agricoles	H 2	1	12
14.0115.01.	637	Presses à haute densité, techn., entretien	A 7	2	7
18.0129.01.	638	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à			
		essence	A 4	10	8
18.0119.01.	639	Pose de revêtements pour parois, plafonds			
		et planchers	MES 5	2	16
20.01.	640	Pose de parois en terre cuite, faïence			
		et grès	MES 6	1	15
21.01.	641	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	8
22.01.	642	L'alimentation en eau de la maison d'ha-			
		bitation et des bâtiments d'exploitation	MES 2	1	14
26.01.	643	Le postséchage du foin en grange	A 9	1	9
27.01.	644	La pose de parois en terre cuite, faïence	·== (7.4
00 01 00 01	6.45	et grès	MES 6	1	14
28.0129.01.	645	La pose de revêtements pour parois, pla-	MEG E	2	-12
1 00 10 00		fonds et planchers	MES 5	2	13
1.0212.02.	CAC	KM 11:	M 1	3	13
	646	Travaux sur métaux		5	13
	647	La soudure électrique (cours plus complet)	M 3	3	13
1.02 3.02.		La soudure autogène (ler degré) Travaux de soudage difficiles	M 8	3	7
15.0219.02.		La soudure électrique (cours plus complet)		5	11
17.0219.02.		La soudure autogène (ler degré)	M 3	3	11
22.0226.02.		La soudure électrique (cours plus complet)		5	10
22.0224.02.		La soudure autogène (ler degré)	M 3	3	11
1.03 5.03.		La soudure électrique (cours plus complet)		5	10
1.03 3.03.		La soudure autogène (ler degré)	м 3	3	11
4.03 5.03.		Equipements électriques de véhicules auto-			
		mob. et remorques agricoles	E 1	2	12
9.0310.03.	657	Les pluvérisateurs mécaniques et pneumat.	A 10	2	12
11.03.	658	Tests de pulvérisateurs de culture	A 12	1	13
15.0319.03.	659	Les tracteurs à moteur Diesel, entretien			
		et réparations	A 3	5	9
18.03.	660	Le relevage hydr. à contrôle de profondeux	r		
		et son emploi avec la charrue	н 1	1	19
22.0326.03.	661	Le maniement et l'entretien de tracteurs			
		et machines agricoles	A 1	5	14
29.03 1.04.	662	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	14
5.04 8.04.	663	Le maniement et l'entretien de tracteurs			
		et machines agricoles	_ A 1	4	14
				158	623
		Cours donnés hors du Centre:			
23.01.	664	Equipements électriques de véhicules auto-			
23.01.		Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles (Viège VS)	E 1	1	
23.01. 24.01.	664 665	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles (Viège VS) idem (Viège VS)	E 1 E 1	1	13
24.01. 13.04.	665 666	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles (Viège VS) idem (Viège VS) idem (Sissach BL)	E 1 E 1 E 1	1	15 13 13
24.01.	665	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles (Viège VS) idem (Viège VS)	E 1 E 1	1	13

Cela correspond à 1640 (1515) journées de participants

Le cours A 8, entretien des scies à moteur (tronçonneuses) a très bien été fréquenté par 15 participants. Presque chaque participant arriva avec sa propre tronçonneuse, afin de la réviser durant le cours. A part les travaux d'entretien et de nettoyage bien faits, le poids fut mis dans ce cours sur le réglage du carburateur, ainsi que sur les travaux de réparation à la chaîne, le starter et l'épée.

Le cours de 2 jours AR 15, faucheuses et conditionneuses, a pu avoir lieu deux fois, étant donné le grand nombre de participants. Deux jours suffisent pour effectuer une révision totale sur la faucheuse amenée et pour faire venir les pièces de rechange nécessaires. Pour clore le cours, les participants sont informés quant aux derniers développements de la technique dans le domaine de la récolte fourragère.

Concernant le groupe de cours M (travaux sur métal), la combinaison de cours KM ll a eu beaucoup de succès. Pendant la deuxième moitié du cours, les participants fabriquèrent un certain nombre de chariots d'atelier comportant une paroi à outils superposée. Ce genre de table à outils mobile a fait ses preuves pour l'ateliers de ferme. Les cours de soudure électrique et autogène sont toujours les mieux cotés de notre palette.

Le cours M 8 qui requiert des connaissances d'un cours d'entrée en matière sur la soudure a déjà été fréquenté par 55 participants depuis sa création il y a deux ans. Ces participants font preuve d'un intérêt particulier pour la remise en état de pièces défectueuses de machines au moyen de soudure réparatrice où de soudure pour revêtements préventifs anti-usure.

Les deux cours concernant les installations hydrauliques en agriculture (H 1 et H 2) ont suscité beaucoup d'intérêt. Le cours H 1 qui se bornait jusqu'ici à l'hydraulique de réglage du tracteur et de la charrue offre maintenant des informations concernant d'autres outils modernes pour travaux du sol. La dénomination de ce cours est donc "Hydraulique de réglage et travaux du sol modernes". L'intérêt croissant pour le cours H 2 témoigne également de l'importance des installations hydrauliques en agriculture. On y apprend l'assemblage des dispositifs hydraulique les plus simples. Cela implique les dispositifs pour le guidage à distance des machines depuis le siège du conducteur, ce qui représente sans aucun doute un pas important en direction d'une meilleure sécurité pour le conducteur.

Le cours E 1, "Installations électriques sur véhicules automobiles agricoles et remorques" attire de plus en plus d'agriculteurs. A part les cours E 1 au Centre de cours à Riniken, Monsieur H.U. Fehlmann et moi avons enseigné le systeme électrique des véhicules dans les sections du Valais et des Deux Bâles, mais seulement en tant que cours d'une journée. 53 agriculteurs (VS: 28, DB: 25) ont participé à ces cours donnés à l'extérieur. Un grand nombres d'entre eux ont profité de l'occasion d'apporter leurs propres véhicules comportant des défectuosités dans le système de l'installation électrique et de les y réparer.

Le cours F l d'une journée qui a été adopté par la suite dans le programme de cours, et qui s'est déroulé deux fois au mois de décembre, est une contribution importante à la sécurité dans le travail pour les personnes ayant affaire aux tronçonneuses, tire-câble et fendeuses. Monsieur Walter Jungen de l'Office central d'économie forestière à Soleure a été chargé de donner ce cours en tant que spécialiste de grande qualité. Les 41 agriculteurs et employés forestiers reçurent des instructions traitant des domaines suivants dans la forêt communale de Riniken:

- Technique de travail pour la coupe des arbres et l'ébranchage-écorçage
- Terrain à délimiter et dangers lors de l'abattage des arbres
- Vêtement de sécurité pour le bûcheron
- Technique de travail et zone périlleuse lors du travail avec le tracteur tirecâble
- Sécurité et technique de travail pour l'emploi des machines à fendre le bois.

Des cours semblables ont été donnés à plusieurs endroits par la section argovienne. Je mentionne ceci, car je suis persuadé que d'autres sections rendraient d'excellents services à leurs membres avec de tels cours, vu qu'ils visent à diminuer le nombre d'accidents dans les forêts privées.

Les cours MES ("do-it-yourself") ont eu un nombre de participants bien audessus de la moyenne durant l'hiver écoulé. Ce groupe de cours a été fréquenté globalement par 136 femmes et hommes, les femmes représentant le 10 % de l'effectif. Les cours MES 5 et MES 6 ont même dûs être répétés une troisième fois à la fin du mois de janvier. La liste de cours de l'hiver prochain indique qu'une première série de cours MES aura lieu pendant la première semaine de novembre.

Le personnel du Centre de cours à Riniken remercie tous les participants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté et leur souhaite plein succès en appliquant les connaissances nouvellement acquises. En tant que chef du Centre de cours, je remercie les collaborateurs H.U. Fehlmann et W. Roth pour leur collaboration pleine d'initiative, ainsi que Mme Vogel du Secrétariat central concernant ses efforts dans le domaine de l'administration des cours.

Pour le semestre d'été, mentionnons spécialement les travaux suivants, s'ils ne sont pas compris dans le chapitre 7 "Service technique":

- Les travaux d'organisation et d'entretien de routine concernant le Centre de cours l
- L'élaboration des programmes pour les cours AR 15 et F 1
- Revoir les différents programmes de cours et adaptation des dossiers à l'appui des cours
- Le déménagement des locaux pour les cours MES
- Elaboration de dessins techniques avec les légendes correspondantes en tant que propositions pour la construction des postes sillonnant le parcours des concours d'habileté en conduite de tracteurs.

6. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

Rapport du chef du Centre de cours 2, J.-J. Romang

Comme l'année dernière, notre activité a débuté au Tessin. Nos membres du sud des Alpes chargèrent le comité de leur section de l'organisation d'un cours en soudure autogène en tant que complément au cours de soudure électrique de l'année dernière. Bien que le local abritant le cours ait été bien préparé, il y eut des difficultés lors de l'installation des raccords: il fallut travailler avec des installations de différentes origines, occasionnant bien des surprises vu que la normalisation en matière de filets des cylindre oxygène et acétylène n'existait pas. Une vingtaine de participants se réunirent pour les deux cours de 2 jours et demi. Je les remercie du bon esprit qu'ils ont fait régner et des efforts fournis vis-à-vis des difficultés linguistiques, le cours écrit étant imprimé en français.

L'activité principale du Centre de cours de Grange-Verney se concentre sur janvier et février, ce qui est en somme une bonne chose. Grâce à la publicité bien organisée dans "Terre Romande", la fréquentation des cours s'est maintenue. Nous adressons nos remerciements à la section vaudoise de l'ASETA pour sa participation financière à cette action que nous souhaitons étendre à d'autres journaux.

L'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney a modifié son enseignement surtout en ce qui concerne les branches pratiques. Suite à la soudure électrique, on enseigne maintenant également la soudure autogène. Mon collègue Pichonnat participait à cet enseignement en tant que moniteur, si bien que nous consacrions maintenant tous

Tableau 3 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Grange-Verney hiver 1981/1982

Date	No.du cours	Objet du cours	Genr du c		Durée (jours)	Partici- pants
1981						
23.12.	318	Cours sur les tronçonneuses	A	8	1	9
1982						
04.01.	319	La pose de revêtements modernes pour				
		parois, sols et plafonds	MES		1	13
0608.01.	320	La soudure électrique (ler degré)	М		3	13
11.01.	321	L'emploi de laques et de peintures	MES)	1	7
		et la pose de rustique intérieure	MES	7		
12.01.	322	La partie électrique des tracteurs et				
		remorques agricoles	E		1	7
13.0115.01	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	La soudure autogène	М		3	11
16.01.	324	La pose de sols en terre cuite	MES		1	12
18.01.	325	L'isolation des bâtiments (mat. et pose)	MES		1	10
20.0122.01		La soudure électrique (ler degré)	М		3	7
23.01.	327	Travaux sur carrosserie	М		1	7
25.0126.01		Machines horticoles	G		2	18
27.0129.01		La soudure autogène	М		3	6
01.0202.02		Machines horticoles	G		2	19
03.0204.02		Machines horticoles	G	1	2	17
05.02.	332	Cours sur l'alimentation en eau de la				
		maison d'habitation et de la ferme	MES		1	6
05.02.	333	Réparation de vieux socs de charrue	M2		1	9
08.0209.02		Machines horticoles	G		2	18
10.0212.02		La soudure électrique (ler degré)	М	2	3	12
16.02.	336	La pose de revêtements modernes pour				
		parois, sols et plafonds	MES		1	12
17.0219.02		La soudure autogène	M		3	7
22.0223.02	. 338	Travaux de maçonnerie	MES	9	2	13
25./26.02. +						
01.0303.03		Révision des tracteurs (2ème degré)	AR		5	8
03.0304.03	. 340	La soudure électrique (cours complémentai	re) M	4	2	9
		Cours donnés hors du Centre:			45	250
décembre 1983	1 341	La soudure autogène (Canton du Tessin)	М	3	21/	2
décembre 1983		La soudure autogène (Canton du Tessin)	М		21/	
					50	270

Cela correspond à 538 (598) journées de participants

les mercredis, jeudis et vendredis aux cours de soudure. L'enseignement des autres branches se concentrait alors sur les deux premiers jours de la semaine durant lesquels je me trouvais seul à la tâche. Ce fait nous a incité à chercher de l'appui pour un certain temps. Monsieur J. Bonjour de Villarzel a accepté de nous seconder et nous l'en remercions. Vu que cette collaboration fut des plus fructueuses, nous espérons pouvoir lui donner une forme défénitive l'année prochaine, ce qui nous donnerait la possibilité d'offrir certains cours à double.

Nous pensons reprendre certains samedis, jour que l'on avit abandonné et qui se révèle favorable pour certains cours. Ceci serait une autre possibilité d'intensifier les prestations pendant ces deux mois d'hiver.

Pour conclure, j'aimerais faire la remarque qu'un certain recul se fait sentir dans les cours de soudure. Les cours "Do it yourself", "Tronçonneuses" et "Partie électrique du tracteur" par contre se maintiennent. L'année prochaine, nous lancerons un cours sur "L'entretien des freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles" s'étendant sur deux jours pour nous permettre la commande de pièces indispensables. "Entretien et réparation du tracteur" a eu lieu en mars. A l'avenir, nous essaierons de combiner ce cours avec "Entretien des machines agricoles", car les problèmes fondamentaux de ces deux cours sont souvent semblables. C'est ainsi que, à chaque élaboration d'un nouveau programme, nous cherchons à nous adapter aux désirs de chacun et en restant ouvert à toute suggestion en rapport à notre activité.

Au terme de ce bref compte-rendu, nous tenons à remercier tous les participants de l'hiver écoulé pour l'excellente ambiance qui a régné dans tous nos cours.

Nous voudrions également exprimer notre gratitude à la Direction et à l'ensemble des services de l'Ecole de Grange-Verney pour tout le soutien qu'ils nous accordent. Nous ne saurions oublier l'aide et les bons conseils que nous apportent nos collègues du Centre l et du Secrétariat de l'ASETA.

7. Service technique

Pendant l'année écoulée, le Service technique a fonctionné jusqu'au 12 avril 1982 sous la direction de M. W. Buehler et M. H.U. Schmid. Le 13 avril, l'effectif du personnel a augmenté suite à la décision de la 55ème AD par la venue d'un nouveau collaborateur dont la tâche principale sera le Service technique. Urs Helbling, 55, Ing.agr.ETS, de Uznach SG, s'est installé chez nous et a pris en main, en tant que points forts pour le début de sa carrière, d'une part la surveillance de la Commission technique 5, l'installation d'un poste d'information relatif aux questions traitant des énergies alternatives et d'autre part, l'élaboration d'une publication portant le titre: "L'agriculteur - partenaire de la circulation routière". Dans son cahier des charges, il est fort bien défini qu'à l'avenir ces trois personnes se complèteront en ce qui concerne les tâches du Service technique. Nous souhaitons à M. Helbling le contentement qu'il peut attendre de l'accomplissement de ce travail intéressant et sommes convaincus que dans un laps de temps dès plus courts, l'extension du Service technique portera ses fruits au profit de nos membres.

M. H.U. Schmid a été chargé d'expertises, ainsi que des contrôles de garanties et de factures, travail qu'il a effectué avant tout en dehors de la saison des cours. Dans le sens de la répartition coutumière des tâches, W. Buehler s'occupa davantage des problèmes relevant du Droit sur la circulation routière, ainsi que de la représentation de l'Association dans les autres organisations techniques. Nommons ici les points forts de son activité de grande envergure:

- Préparation des 7 séances des Commissions techniques 1 à 5, rédaction des procèsverbaux
- Préparation de la 10ème journée d'information 1982
- Préparation et déroulement de la réunion annuelle des présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses
- Collaboration au sein de la Commission fédérale pour installations et appareils techniques
- Elaboration du programme de travail 1982/83 avec la FAT
- Préparation du championnat suisse en conduite de tracteurs, mise au point des questions d'assurance y relatives
- Enquête auprès de tous les Offices cantonaux de la circulation routière concernant les taxes cantonales sur les véhicules automobiles agricoles
- Elaboration d'un avis à l'intention du Département fédéral des finances et des douanes relatif au projet d'une nouvelle affectation des droits de douane sur les carburants
- Elaboration de lignes directrices pour la signalisation des véhicules dépassant les largeurs normales. Recherche de solutions possibles d'entente avec des spécialistes du Département fédéral de police, de la FAT, de la SPAA et de l'ASMA
- Elaboration d'une prise de position par rapport aux Directives 80 de l'ASCA
- Sondage et évaluation auprès des Services cantonaux d'amélioration foncière relatifs à la pratique de subventionnement pour installations de biogaz
- Visite de l'exposition de la DLG à Munich
- Photos, diapositives pour les articles; complément des séries de diapositives et photos pour les archives.

8. Le périodique

Il est depuis 44 ans le lien entre l'association centrale, les sections et chaque membre. Ce lien est d'autant plus fort que ce périodique entre en possession de ses abonnés 15 fois par an. Pour une génération de chef d'exploitation (environ 30 ans) cela équivaut à 500 exemplaires environ. Il s'agit de mentionner que, hormis de rares exceptions, il y a peu d'échanges entre les lecteurs et la rédaction. Nous déplorons le manque de courrier des lecteurs. Le journal gagnerait certainement si des remarques au sujet d'articles parus, de nouvelles rubriques, ainsi que des réflexions sur la circulation dans le domaine de l'agriculture étaient signalées à l'intention du rédacteur.

Fin 1981, les trois éditions (allemand, français et italien) de notre périodique ont atteint les chiffres suivants:

allemand	31'460	(31'260)
français	7'860	(7'760)
italien (propre procédé Offset)	340	(391)

Vers la fin de l'exercice, notre journal a subi les développements de l'impression moderne, c'est-à-dire qu'il est aujourd'hui composé par les procédés de photo et offset. Les avantages ou inconvénients y relatifs n'ont pas encore pu être évalués à ce jour. Le prochain rapport annuel pourra en témoigner.

Nous adressons nos remerciements sincères aux nombreux collaborateurs et aux traducteurs M. H. Ossent, Mme Y. van Nüwenborg et Mme C. de Senarclens (pour le français), ainsi qu'à Mme L. Coppi pour l'italien. Il n'est pas toujours aisé de traduire ou de rédiger des articles techniques de façon compréhensive.

Nos remerciements s'adressent également aux annonceurs toujours fidèles, mais aussi à ceux qui ont découvert seulement récemment notre périodique en tant que nouvelle possibilité de publicité.

Notre reconnaissance et nos sincères remerciements vont aussi à l'adresse des collaborateurs et collaboratrices de la maison Hofmann-Annonces S.A., à Zurich, ainsi qu'à l'imprimerie Schill & Cie, S.A., à Lucerne. Cette dernière a vécu un hiver particulièrement difficile à cause des transformations qu'entraînait la modification du système d'impression. Nous apprécions les nerfs solides de tous ses collaborateurs.

Tableau 4 Nombres de pages du périodique depuis 1972

Année	Pages de texte	Pages d'annonces	Total
a) "Technique ac	gricole"		
1972	491	297	788
1973	515	313	828
1974	508	288	796
1975	419	312	731
1976	419	229	648
1977	396	292	688
1978	410	272	682
1979	483	333	816
1980	464	300	764
1981	507	305	812
b) "Schweizer La	andtechnik"		
1972	513	559	1'072
1973	5,08	516	1'024
1974	522	526	1'048
1975	472	547	1'019
1976	461	435	896
1977	518	510	1'028
1978	540	526	1'066
1979	550	586	1'136
1980	576	588	1'164
1981	602	566	1'168

9. Sécurité de la circulation et education routière

Les points forts de l'éducation routière sont les cours préparatifs pour l'examen de conduire cat. G, cours fort bien fréquentés dans la plupart des sections. Le nombre des participants peut être lu sur le tableau no 5.

Les saisonniers étrangers causent certains problèmes dans différents cantons depuis qu'ils sont tenus de passer l'examen pour obtenir le permis de conduire cat. G, s'ils ne possèdent aucun autre permis. La section LU a déjà quelque expérience en la matière et a organisé un cours préparatoire à l'examen pour 12 étrangers (portugais et yougoslaves). Les premiers expériences ont montré que notre système d'examen ne se prêtait que rarement pour ces cas-là et que la formation demandait nettement plus de temps que pour nos cours normaux. Une enquête auprès de toutes les sections nous révèlera quelles dispositions doivent être prises au niveau suisse.

Toutes les sections et les organes de l'ASETA s'efforcent par tous les moyens disponibles de rendre attentif aux dangers que comporte l'usage de machines agricoles soit sur la route ou sur terrain. Le service de conférences ainsi que son initiateur, M. Hugo Sax, délégué de la direction générale de la Vaudoise-Assurances, méritent tout notre estime à ce sujet. Quelques-unes de nos sections ont déjà utilisé ce service gratuit recommendable et donnèrent à leurs membres l'occasion de remplir un procèsverbal d'accident et de se renseigner sur des questions de responsabilité civile ou sur la nouvelle loi concernant l'assurance accidents à venir.

Le tableau 10 nous décrit les tracteurs agricoles mêlés à des accidents de la circulation. Nous déplorons le fait de devoir enregistrer une augmentation de 52 accidents par rapport à l'année dernière, ceci la première fois depuis 1976. Bien que ce nombre n'illustre nullement la question de la causalité, il est bien plus qu'un simple défaut esthétique dans les statistiques. Un travail coordiné de tous les offices chargés de la prévention des accidents est encore indispensable pour les années à venir. Les contacts avec le Service pour la prévention des accidents en agriculture (SPAA) et son nouveau gérant ont pu être intensifiés dans ce sens. Nous remercions tous les comités des sections, les moniteurs de cours, les conseillers en machinisme et d'autres personnes au service de la prévention des accidents.

Le périodique a soutenu les efforts déployés pour une meilleure sécurité dans le trafic routier entre autre par les articles suivants:

- La prévention routière dans l'agriculture (2 suites)
- Gardez-vous d'échelles métalliques!
- Casques de protection pour motocyclistes
- Les enfants, victimes de la technique agricole (SPAA)
- Cours sur l'emploi d'explosifs pour l'obtention des certificats d'aptitude A et B (1 suite)
- Pour une meilleures sécurité des travaux forestiers (SPAA)
- La sécurité avant tout (FAT)
- Nouvelle tronçonneuses de sécurité
- Eclairage et signalisation des véhicules agricoles (SPAA)
- Un jeu de roues pour le déplacement des semoirs sur route
- Parons aux dangers du façonnage du bois à brûler!
- Recommandations concernant le comportement dans le trafic nocturne
- Echelles en aluminium
- La signalisation des véhicules agricoles et des engins auxiliaires (2 suites)
- Les travaux de soudure peuvent être la cause d'accidents
- La soudure présente des risques d'incendie
- Responsabilité de l'agriculteur et du conducteur de la moissonneuse-batteuse

10. Droit sur la circulation routière

La nouvelle "Ordonnance concernant les gaz d'échappement des voitures automobiles équipées d'un moteur à essence" (dite "Ordonnance sur les gaz d'échappement") est entrée en vigueur pour le premier mars 1982. Elle ne touche l'agriculture qu'indirectement par le biais des voitures privées. Malgré tout, notre association s'est prononcée par une prise de position sur cette nouvelle ordonnance. Quelques modifications concernant "l'Ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules routiers" (OCE) sont entrées en vigueur à la même date. S'y trouve un article modifié qui pourrait éventuellement toucher l'agriculture superficiellement. L'art. 38, al. 3, ordonne dès lors: "Sauf s'il s'agit de transformer un véhicule en un véhicule automobile agricole, la vitesse maximale inhérente à la construction ne doit pas être abaissée par des modifications subséquentes apportées notamment au moteur ou à la transmission."

Cela dit clairement qu'à l'avenir des camions transformés de cette façon ne pourront être utilisés que pour des transports et travaux agricoles. L'immatriculation en tant que chars à moteur semi-industriels prévus en remplacement de l'utilisation mixte des tracteurs n'est donc plus possible.

Les organes responsables de l'ASETA se sont prononcés pour la continuation allégée de l'affectation spéciale lors de la procédure de consultation concernant le projet d'une nouvelle affectation des droits de douane sur les carburants. On s'efforce d'empêcher par tous les moyens qu'une nouvelle affectation produise la perte de la ristourne sur les carburants utilisés à des fins agricoles. Le tableau no 11 donne un aperçu intéressant sur les taxes grêvant les carburants.

L'augmentation de la vitesse maximale des tracteurs agricoles mentionnée déjà dans le rapport de l'année dernière a préoccupé différents cercles aussi durant cet exercice en créant certaines complications. Des entretiens concrets et des prises de position ne seront possibles que lorsqu'on saura quand et dans quel cadre l'accord pour la vitesse maximale sera réalisé pour les tracteurs au niveau international.

11. L'activité des sections

Le tableau no 5 nous offre un aperçu comparable aux années précédentes concernant l'activité de nos sections. Pour la première fois, nous sommes en mesure de montrer deux exercices en même temps. Nous souhaitons ainsi mettre mieux à l'évidence le précieux travail de nos sections.

Soulignons dans ce contexte que l'activité reproduite sur le tableau se concentre surtout sur les mois d'hiver. Seuls les cours préparatifs pour le permis de conduire cat. G ont lieu pendant des périodes plus longues pour certaines sections. L'efficacité de la publicité par ces différents cours et manifestations est nette et influence en grande partie l'effectif des membres des sections organisatrices. Une activité constante et moyenne est plus rentable que des manifestations de grande envergure dont la rentabilité est douteuse, surtout si elles sont interrompues par de longues périodes d'inactivité.

Comme par le passé, la collaboration avec les sections est excellente et fort agréable. Nous remercions MM les présidents et les gérants de cette bonne entente. Les services que nous rendent les sections et l'estime dont nous jouissons nous encouragent d'améliorer et d'entretenir les relations de confiance existant entre tous les partis.

Les sections ont à nouveau reçu une quantité non-négligeable "d'Informations" durant l'exercice écoulé. Bien que nous tentions de réduire la "bureaucratie", les circulaires sont indispensables à l'information complète des organes de l'ASETA et de ses sections concernant les problèmes d'actualité de l'association.

Le contact personnel des collaborateurs du Secrétariat central (SC) avec les sections et leurs membres est recherché aussi souvent que possible. Notre effectif du personnel ne permet cependant pas de se rendre à toutes les manifestations signalées au SC; et nous comptons à ce sujet sur votre compréhension bienveillante. Des moniteurs de cours des Centre de cours de Riniken et de Grange-Verney ont à nouveau été mis à disposition pour une durée de temps limitée, répondant aux demandes concernant le soutien des petites sections. Nous prévoyons pour l'hiver à venir de mettre plus de temps à disposition de l'activité dans les sections. Nous nous efforcerons également d'améliorer l'échange des programmes d'hiver entre les sections. Ce service a eu du succès et stimule et soutient les comités des sections pour l'élaboration de leurs programmes.

Tableau 9 Manifestations organisées par les sections (1.7.81 - 30.6.82/1.7.80 - 30.6.81)

Sec- ti- ons		ssembl. enéral		unions gionales	t	Cou echni		pa	rati	et pré- ons à nen G		mons- ations	Ex	cursi- s	p.	khana trac- istes	fest	L des maniations et
	n.	р.	n.	р.	n.	p.	j.p.	ņ.		j. p.	n.	р.	n.	p.	n.	p.	n.	р.
AG	1	156 77	6	289 283	16 14	259 147	309 124	48 31	1* 1*	722 747	1 -	120	1 -	51 -	1 -	96	74 54	1693 1254
BE	1	190 190	9	325 620	3	53 70	80 35	160 164	1 1*	3836 3800	-	-	-	-	1 -	150	174 180	4 554 4680
BB	1	105	2	106	2	30	30	6	1*	121	1	48	2	84	-	-	14	484
E.	1	117 52	1	117	3	115	115	3	1*	145 23	1	150	1	49	1	81	9	644 220
FL	1	41	Ī		-	-	- 10	2	1*	29	-		-	-	1	63	4	133
FR	1	82	1	31	-	-	-	17	1	551	1	200	-	-	1	32	21	896
	1	63	1	37	-	-	-	25	1/2	528	-	750		105	-	-	27	628
GE	1	110 130	-	-	-	-	-	-	-	_	1 -	350	.1	105	-	-	3 2	565 260
GR	1	40	-	-	1	13	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	53
	1	41	1	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	82
JU	1	40 45	4	150	-	-	-	10	1	198 201	-	-	1	35 20	-	-	3 16	273 416
LU	1	105	2	80	-	-	-	11	1	1048	1	20	2	90	-	-	17	1343
	1	81	6	224	-	-		11	2	913	Ĭ	-	-	-	•	-	18	1218
NE	1	36 46	-	-	-	-	-	1 6	3	95 131	-	_	-	-	-	-	2 7	131 177
NW	1	30	-	_	2	8	4	3	1*	48	-	-	1	40	-	-	7	126
014	1	22	1	22	-		-	2	1	58	-		1	41	Ī	-	5	143
OW	1	24	2	50	-	-	-	1	1	18 24		-	-	_	-	-	2 4	42 95
SG	1	176	18	701	-	-	-		1,5	935	-	-	1	41	-	-	58	1853
	1	170	16	692	-	-	-		1,5	1037	-		-	-	-		52	1899
SH	1	40	-		3	44 56	228 175	3	1 1*	144 134	-	-	4 2	104	1 -	113	12	630 335
so	1	60	2	70	-	-	-	7		190	-	-	-	-	1	93	11	413
	1	47	3	162	-	-	-	7		214	-	-	-	-	-	-	11	423
SZ	1 -	28	-		-	-	-		1,5	369 316	-		-	-	-	-	17 13	397 316
TG	1	200	-		20	162	1'731	24	1,5	466	1	800	1	119	1	216	48	1 963
	1	150	1	52	20	257	425	27	1,5	485	-	-	ē	-	-	-	47	916
TI	1	27 36	-	-	1 -	22	55	-	-	1	-	-	1	118 82	-	-	3 4	167 146
VD	1	90			-	-	-	2	1*	139	-	_	-	_	1	52	4	281
	1	115	-	-	-	-	-	11	2*	154	-	-	-	-	1	55	13	324
VS	1 1	30 11	3 2	75 25	3 4	120 70	180 140	-	-		- 2	- 25	-	-	-	-	7 9	225 131
ZG	1	80	_	-	1	13	39	1	1,5	124	3	300	1	36		_	7	553
	1	130	1	130	1	16	48	3		112	1	150	1	53	-		8	591
ZH	1	273	-	-	7	116	632	78	1*	2816	2	500	1	74	-	-	89	3 779
81/2	22	1974	43	1677	60	92 855	169 3316	418	1*	1522	11	2338	18	298 1131	8	833	83 580	2 209
80/1	_			2605	58	823	1231			10550	5	375		728	2	118	578	17020
	-	7021	70	2007	,,	023	1251	722	all Re	. 0,,,,			12	,				

12. Le Secrétariat central

L'extension du Sercive technique est le changement le plus important qui s'est effectué au sein de notre Secrétariat central. Pour cette fonction, nous avons engagé Monsieur U. Helbling. Ce nouveau collaborateur s'est installé dans notre bureau de réserve et de ce fait, tous les bureaux sont maintenant utilisés au maximum de leur capacité. Le SC est plus occupé que jamais. Cette augmentation des charges résulte du fait que notre secrétariat est plus souvent sollicité en tant que service d'information pour des questions de toute nature en relation plus ou moins étroite avec l'agriculture. Des séances externes, la participation aux manifestations des sections, d'autres organisations et à celles de l'industrie des machines agricoles occupent le directeur outre mesure. Les chiffres suivants illustrent cet état de faits: La participation à 31 séances, la présence à 15 séances des sections, en majeure partie aux assemblées générales, ainsi que la représentation de l'ASETA à 23 manifestations d'autres organisations ont été enregistrées durant l'exercice (Journées d'informations, conférences).

Le matériel technique qui est à notre disposition nous facilite certainement la tâche, ne mentionnons ici que les appareils à copier et notre machine à imprimer offset. L'année dernière, nous avons effectué environ 10'000 photocopies et feuilles offset, alors que depuis l'acquisition de la machine à imprimer offset (octobre 1979), nous avons imprimé 700'000 pages A-4.

13. Relations avec les autorités et organisations

Outre les contacts avec les instances fédérales et les organisations suisses privées traitant des questions relatives à l'équipement technique de l'agriculture, à la circulation routière et à l'approvisionnement en énergie, l'ASETA entretient de bonnes relations avec les institutions de recherche et de vulgarisation.

Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rurale à Tänikon

Le 3 juillet 1981, la FAT a été inaugurée officiellement en tant que cadette des stations de recherche fédérales après 12 années de travaux de construction et d'agrandissement. En octobre dernier, il y a eu changement à la tête de la FAT. Monsieur P. Faessler, dr, qui dirigeait toute la station pendant la période de planification et de construction a pris sa retraite et a été remplacé par Monsieur W. Meier, dr, Eglisau. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères pour son travail remarquable et la volonté de construire une station adaptée aux besoins actuels avec les moyens financiers modestes qui lui étaient attribués. Nous nous réjouissons d'accueillir M. P. Faessler qui est membre d'honneur de l'ASETA depuis la 55ème AD à l'avenir lors des différentes manifestations de notre association. Nos voeux de succès et de contentement personnel s'adressent à son successeur dans la poursuite de sa tâche ambitieuse. Nous tenons ici à l'assurer de la continuation d'une collaboration fructueuse entre l'ASETA et tous les membres de la FAT.

La liste suivante souligne le nombre important d'articles de la FAT traitant de sujets spécialisés que nous publions dans notre périodique à l'intention de nos membres.

Les articles suivants écrits par les collaborateurs de la FAT étaient:

a) dans la partie rédactionnelle de "Technique agricole"

- Tendances et nouveautés remarquées au Salon International de la Machine Agricole "SIMA" de Paris
- La Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT) - Numéro spécial à l'occasion de l'inauguration de la FAT après 12 années d'installations et d'adaptations
- Courant électrique désiré de biogaz
- Véhicules automobiles agricoles: largeurs spéciales, sièges pour passagers, signalisation des engins auxiliaires

b) dans l'annexe "Bulletin de la FAT"

- Engraissement de porcs sur litière profonde
- Tableau des types de faucheuses rotatives
- Essais comparatifs de pompe à lisier
- Ventilation par capteur solaire
- Tableaux des types d'autochargeuses
- Récolteuses de betteraves sucrières (tests comparatifs)
- Essais comparatifs de semoirs
- Les tracteurs testés
- Les différents systèmes de récolte du mais-grain
- Indemnités à demander, en 1982, pour matériels agricoles
- Y a-t-il autre chose que les travaux de culture et ceux à l'étable?
- Probabilités et risques dûs aux conditions atmosphériques
- Production de biogaz à partir de lisier porcin
- Hacheuses à mais portées (essais comparatifs)
- La préparation du sol sans charrue
- Nouveaux résultats de tracteurs testés
- Tableau de types de remorques agricoles

Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)

Les contacts que nous entretenons avec l'ASCA s'effectuent surtout par le biais du département "mécanisation" et la collaboration dans le domaine de l'utilisation en commun de machines agricoles. Grâce à la présence d'un collaborateur de l'ASCA au sein de la CT 3, le lien entre le conseil pur et la pratique est garanti.

Union suisse des paysans (USP) à Brougg

Association suisse des fabriquants et commerçants de machines agricoles (ASMA) à Berne

Nous entretenons des contacts réguliers avec ces deux associations ainsi qu'avec d'autres organisations traitant de la technique agricole. Notre association s'occupe comme par le passé de problèmes de l'équipement agricole se posant à l'échelle fédérale, des procédures de consultations correspondantes sont préparées et, si nécessaire, déposées en accord avec l'USP. Durant l'exercice, entre autre, le projet d'une nouvelle affectation des droits de douane sur les carburants a été discuté conjointement. Lors de prochaines réunions, un point important à l'ordre du jour sera l'augmentation éventuelle de la vitesse maximale des tracteurs.

Service de la prévention des accidents en agriculture (SPAA)

Les intérêts et points communs nous conduisent à de fréquents contacts avec la SPAA. Notre mission en tant que représentant de l'agriculture auprès de la Commission fédérale pour installations et appareils techniques (STEG) requiert la collaboration avec la SPAA en tant qu'office de contrôle légalement mandaté. Actuellement, des représentants de l'agriculture et des companies d'assurance privées s'entretiennent du sort de la SPAA qui risque d'être compromis et de perdre ses assises légales après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi Assurance-accidents, probablement le ler janvier 1984. Dans les cercles mentionnés, on est unanime que la prévention des accidents en agriculture doit être continuée sous une forme semblable à celle existant aujourd'hui, également pour les 85'000 exploitations qui ne sont pas comprises dans la nouvelle loi assurance-accidents.

14. Relations internationales

Du 24 au 26 mars 1982, le groupe de travail "Energie" de la CEA a siégé à Alsmeer (NL). Aucune personnalité suisse n'était présente, bien que la FAT, l'USP et l'ASETA en fassent partie. Le comité de travail "Mécanisation" de la CEA a tenu sa réunion annuelle également en Hollande, à Biddinghuizen sur le nouveau Polder Flevoland. La Suisse a été représentée par MM R. Studer (FAT), Taenikon, et W. Buehler (ASETA), Riniken. Les thèmes de la réunion traitaient des problèmes suivants: Information concernant le développement et le conseil en matière de technique agricole en Hollande / Rapport des Stations d'essai européennes / Nouvelles règlementations concernant les véhicules motorisés au sein de la CE pour l'agriculture / Travaux du sol - Energie / Questions d'irrigation / Energies alternatives en agriculture dans les pays membres.

La séparation des deux groupes spécialisés "Mécanisation" et "Energie" commence à porter ses fruits, car on dénote plus de disponibilité pour les tâches spéciales. La question importante de l'harmonisation des prescriptions légales pour les véhicules agricoles motorisés à l'échelle internationale nous occupera dorénavant beaucoup.

A l'occasion de l'exposition de la DLG à Munich qui a été fréquentée du 19 au 21 mai par les moniteurs du Centre de cours 1, ainsi que par W. Buehler et U. Helbling, des contacts existants ont pu être ravivés et de nouvelles relations ont été créées avec des organisations et maisons industrielles étrangères.

15. Questions financières

Les comptes 1981/82 font objet d'un rapport séparé qui se trouve dans la documentation à l'intention de la séance du Comité central et de l'Assemblée des délégués. Voici toutefois le solde des comptes 1981/82 à titre d'orientation pour nos membres:

Le total des charges s'élève à Fr. 1'434'536.35 et se solde par un total de bénéfices de Fr. 21'421.--. Le capital de l'association se monte le 30 juin 1982 à Fr. 204'117.96.

Nous adressons de sincères remerciements à M. P. Zimmerli, Lenzbourg AG, réviseur permanent, et aux deux vérificateurs statutaires, MM J. Bircher, Hagendorn ZG, et B. Schafroth, Ettingen BL, pour la fidèle et excellente exécution de leur mandat.

16. Conclusions

Le présent rapport vous offre une brève vue d'ensemble concernant les activités multiples de notre association. Il prouve néanmoins à nos membres qu'un effectif du personnel modeste peut être à même de s'acquitter d'une tâche complexe et ambitieuse. Les collaborateurs des Centres de cours et les collaborateurs et collaboratrices de la Rédaction et du Secrétariat central se donnent à plein pour remplir leurs devoirs vis-à-vis des membres. Nous les remercions sincèrement pour leur collaboration excellente et leur disponibilité. A cet endroit, nous remercions également tous nos membres de leur fidélité de longue date ou de leur nouvelle appartenance. Pour clore, nous tenons à exprimer notre gratitude aux présidents et gérants des sections, ainsi qu'aux organes de l'association centrale, aux services publics, institutions et organisations avec lesquelles nous travaillons.

Morat et Riniken, le 16 août 1982

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE - ASETA

Le Président central: Hans Baechler, Morat Le Directeur: Werner Buehler, Riniken

Tableau 6 Equipement technique de l'agriculture, par cantons, état 1980

		Vierrad- ur Tracteurs a ou à chen	à deux es			noc	erät Jen rg.	s es		×						
		Anzahi Betriebe	Anzahl Traktoren Nombre de tracteurs	davon Vierradantrieb dont à traction sur 4 roues	Jeeps / Landrovers, Unimogs	Transporter ohne Lade- gerät / Transporteurs non autochargeurs	Transporter mit Ladegerät und Selbstfahrladewagen Transporteurs autocharg. et autocharg, automot.	Mähdrescher Moissonneuses-batteuses	Einachser / Motormäher Tracteurs monoaxes et motofaucheuses	Zweiachsmäher Motofaucheuses å deux. essieux	Kreiselmäher Faucheuses rotatives	Mähquetschzetter Faucheuses condition- neuses	Ladewagen Chars autochargeurs tractés	Sammelpressen Ramasseuses-presses	Kartoffelvollernter Récolteuses intégrales à pommes de terre	Rübenvollernter Récolteuses intégrales à betteraves
	1975 1980	64529	83860 94717	14678	6290 6869	7905 8927	11544 13957	5026 5121	100819	482	21295	3254	45624 48402	10575 10897	4590	968
	1975	04023	13468	14070	3496		15557	200	43844	402	21293	3234	6880	10097	4590	900
zone de mont.	1980	13538	16720	6156	3981	7206	11600	293	45875	301	3440	364	8258	1305	107	0
Zürich		6002	9359	880	337	152	252	447	7551	24	1989	241	5234	545	549	92
Bern		11874	16323	3160	1870	1953	3989	865	24013	83	2920	498	9512	2174	1573	223
Luzern		5491	7544	1220	536	574	1128	147	8667	33	1800	378	5049	154	60	7
Uri		150	168	16	. 21	424	170	0	1147	0	21	2	125	4	0	0
Schwyz		1209	1554	358	183	611	866	4	3556	24	224	12	966	26	1	0
Obwalden		379	426	66	35	348	439	1	1525	7	63	10	299	3	0	0
Nidwalden		269	320	46	22	350	277	0	989	4	30	5	184	0	0	0
Glarus		223	302	70	86	138	210	3	983	9	58	7	186	2	0	0
Zug		680	982	294	54	86	179	5	1144	4	265	40	624	14	4	0
Fribourg		5039	7922	1394	370	114	464	480	4519	27	2637	255	3647	1165	433	95
Solothurn		2117	3134	384	135	62	153	270	2747	15	615	95	1873	401	287	51
Basel-Stadt		19	37	5	0	0	0	2	23	0	13	0	15	8	0	0
Basel-Land		1226	1857	319	105	38	76	127	1841	1	276	27	1173	201	52	5
Schaffhausen		996	1644	202	34	20	5	178	861	2	234	29	759	140	139	22
Appenzell AR		504	562	321	60	122	422	1	1756	7	82	5	379	2	0	0
Appenzell IR		313	325	95	30	84	225	1	1107	3	29	0	236	0	0	0
St. Gallen		4608	6214	805	302	669	1508	71	8690	25	1669	172	4005	60	25	6
Graubünden		1407	1693	631	322	1270	1919	49	6388	43	261	43	774	89	6	1
Aargau Thurgau		5327 4380	7871 6774	895 395	143 107	110	260	382	7402	13	1389	178	4644	482	263	59
Ticino						69	63	193	4778	5	2013	250	4108	204	195	77
Vaud		1266	1520	239	177	136	119	20	2013	7	215	23	288	118	20	0
Valais		5650 2019	9996 2342	1596 267	659 789	283 1235	399	1286	3534	79	2347	654	2250	3456	805	305
Neuchâtel		1317	2342	534	262	1235	616 57	50 116	6002 793	25	274 832	65	321	161 565	37	7 5
Genève		507	1197	115	99	26	9	177	163	0	124	137	706 48	216	46 32	7
		1557	2415	371	131	24	152	246	1112	U	915	98	997	210	02	

Tableau 7 Equipement technique de l'agriculture, par cantons, état 1980

	Delta l									N. A. C.		Mary Control				
		Einscharpflüge Charrues pour tracteur monosocs	Mehrscharpflüge Charrues pour fracteur polysocs	Mistladekrane Grues à fumier	Miststreuer Epandeuses à fumier, tractées	Druckfässer Citernes å pression pour purinage	Anbaumaishäcksler Récolteuses de maïs fourrage portées	Pflanzenschutzspritzen Pulvérisateurs pour la protection des plantes	Abladefördergebläse Aéro-engrangeurs	Hof-Greiferanlagen Griffes élévatrices	Heubelüftungsanlagen Installations de séchage en grange	Hofeigene Getreidetrockn. Séchoirs à grain apparte- nant à l'exploitation	Mech. Entmistungsanl. für Rindvieh / Evacuation méc. du fumier pour bovins	Schwemmentmistungsanl. Installations pour lisier flottant	Melkanlagen Installations de traite mécanique	Motorsägen Tronçonneuses
Schweiz / Suisse	1975				25305		4450	22664	33709		25107				43694	
Schweiz / Suisse	1980	24306	15654	8034	28054	26795	7338	25706	41131	2099	34308	1044	3294	12130	51953	76530
davon Berggebiet /	1975								12416		9153				10421	
zone de mont.	1980	3693	511	2056	9258	5642	448	2385	16068	410	13832	33	874	2065	16456	30643
Zürich		2144	2164	598	2048	2539	798	2734	3666	153	2346	133	195	1099	3890	6925
Bern		6962	2483	1697	5329	4363	1127	3093	8541	238	4903	139	363	2418	11399	18388
Luzern		2198	448	353	1404	1519	469	1087	2840	182	4520	70	79	1975	5216	7036
Uri		8	0	6	109	85	1	5	319	9	987	0	0	54	222	831
Schwyz		60	11	161	815	558	17	274	1015	29	1975	, 0	14	161	1208	2011
Obwalden		9	1	24	212	241	3	23	508	6	1023	0	0	81	601	815
Nidwalden		6	1	14 37	153 267	108 182	2	20	308 424	4	743 222	0	1	67	443	588
Glarus Zug		174	6 70	62	208	295	63	233	297	54	577	0	10	38 239	254 656	578 727
Fribourg		2023	1263	1038	2771	2688	574	1193	2546	202	1539	33	303	622	4115	3756
Solothurn		1046	692	277	998	1000	351	745	1297	46	559	90	121	335	1554	1944
Basel-Stadt		7	11	4	11	9	1	19	4	3	3	1	0	3	1004	20
Basel-Land		581	369	115	532	476	239	850	743	35	608	77	51	300	806	1385
Schaffhausen		280	542	131	348	271	200	725	567	18	237	88	98	124	425	850
Appenzell AR		5	0	21	304	510	1	16	978	15	735	0	3	108	668	967
Appenzell IR		0	2	11	134	275	1	13	703	1	602	0	0	80	545	574
St. Gallen		450	258	290	1852	2957	254	1226	4321	195	3988	8	71	1205	4562	5464
Graubünden		464	198	239	1496	606	202	369	2488	14	1916	4	71	237	1947	3462
Aargau		2460	1803	476	1621	2461	950	2056	3240	142	1850	117	176	1051	3208	4813
Thurgau		1458	963	221	875	2180	420	2939	2677	71	3347	62	106	1401	3397	4046
Ticino		257	137	19	386	218	68	505	65	10	180	14	38	43	284	1426
Vaud		1831	2986	1373	3484	1590	1025	3678	1341	439	723	120	871	222	3732	4557
Valais		577	178	93	431	240	55	2733	1269	21	335	10	92	67	698	2955
Neuchâtel		462	264	341	988	630	145	338	439	85	194	8	286	64	963	943
Genève		157 675	337 467	30 403	152 1090	59 735	324	404	11 524	40 85	187	36 26	15 330	14	68	289 1180
Jura		0/3	407	403	1030	133	324	421	324	03	10/	20	330	122	1082	1100

Tableau 8 Effectif des véhicules a moteur 1979 - 1981

L'Office fédéral des statistiques a recensé fin septembre 1981 dans notre pays 2'877'169 véhicules à moteur en circulation, qui se répartissent comme suit:

	1979	1980	1981
Voitures de tourisme	2'154'274	2'246'752	2'394'455
Minibus et autocars	10'945	11'087	11'122
Camionnettes, camions, tract. à sellette Tract. industriels et agric., chariots à mot.	160'597	169'402	167'846
et voitures automobiles de travail	130'951	137'685	151'238
Total des véhicules automobiles	2'456'764	2'564'926	2'724'661
Motocyclettes	120'427	137'340	152'508
Total des véhicules à moteur	2'577'194	2'702'266	2'877'169

Le degré de motorisation par rapport au chiffre de la population suisse est le suivant:

	voitures automob. pa	ir 1000 hab.	Vehicules	utilitaires	p. 1000 nabit
1965	155		18		
1970	221		22		
1975	278		28		
1978	325		45	tracteurs a	gric.incl.
1979	340		48	tracteurs a	gric.incl.
1980	353		50	tracteurs a	gric.incl.
1981	376		52	tracteurs a	gric.incl.

Tableau 9 Tracteurs neufs mis en service 1975-1981

The state of the s												
Année	Tracte	urs neufs			à 4 ro	ues				ds tota	al (kg)	
	mis en	service			motric	es		jusqu'	1501-	2001-	3001-	passé
	agric.	industr.	TOT	FAL		Dies	sel	à 1500	2000	3000	4000	4000
1975	4'231	37	4'	268	1'15	7 4'2	54	124	1'113	2'703	281	47
1976	3'622	22	3'	644	1'06	9 3'6	39	94	923	2'391	. 199	37
1977	-	_	4'	066	1'25	8 4'0	56	131	1'021	2'566	299	49
1978	-	_	4'	341	1'53	3 3'3	32	173	1'083	2'714	294	77
1979	-		5'	007	2'26	5 4'9	90	223	1'034	3'004	562	184
1980	-	_	4'	599	2'41	7 4'5	82	306	787	2'624	696	186
1981		-	4'	271	2'61	6 4'2	58	241	657	2'321	864	188
					selo	n cyli	ndrée	(ccm)				
			bis	1151-	- 1351-	1651-	1951-	2251-	2551-	3051-	4551-	6050-
			1150	1350	1650	1950	2250	2550	3050	4550	6050	
1975			21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184	21
1976			10	3	27	13	29	420	1'209	1'775	134	24
1977			12	21	20	12	37	513	1'423	1'833	178	17
1978			25	44	18	19	22	687	1'386	1'949	166	25
1979			81	53	27	34	34	700	1'493	2'283	256	46
1980			110	41	78	80	13	550	1'194	2'218	286	29
1981			69	33	98	72	12	433	1'075	2'183	278	18

Tableau 10 Statistique d'accidents

Objets impliqués dans les accidents routiers de 1978 - 1981

(Office fédéral des statistiques, Berne)

Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers par cantons (1977 - 1981)

549 567 559 538 590

1978 180 546 955 95'015	1979 174 519 886	1980 157 541	1981	AG	1977	1978	1979	1980	1981
546 955 95'015	519	541		AG	40	41	50	30	4.7
955 95'015			F20				20	27	41
95'015	886		530	AI	4	2	2	4	3
		949	1040	AR	5	2	5	-	5
	94'512	94'604	94'443	BE	83	86	75	84	92
7'849	8'111	8'254	8'266	BL	7	11	14	10	7
567	559	538	590	BS	_	1	1	1	1
22	25	17	22	FR	38	40	29	40	23
469	475	457	460	GE	2	2	6	1	9
3'340	3'514	4'002	4'953	GL	3	5	3	3	6
322	293	281	287	GR	44	34	31	28	23
788	682	696	611	JU	-	-	10	11	8
6'170	6'237	5'872	6'079	LU	38	49	37	42	45
2'680	2'849	2'725	2'975	NE	14	19	9	10	9
46	37	23	37	NW	2	6	4	3	4
4'800	4'685	4'433	4'329	OW	4	4	4	3	7
16	18	24	46	SG	43	45	36	39	33
938	1'011	911	984	SH	8	4	6	14	9
939	1'002	1'080	1'159	SO	14	18	15	16	12
				SZ	12	12	20	15	15
125'642	125'589	125'564	126'996	TG	34	35	36	26	45
				TI	8	14	8	16	20
				UR	4		1	1	1
				VD	54	43	64	47	66
				VS	35	42	51	33	43
					8	5	2	6	10
				ZH	45	47	40	46	47
	22 469 3'340 322 788 6'170 2'680 46 4'800 16 938 939	22 25 469 475 3'340 3'514 322 293 788 682 6'170 6'237 2'680 2'849 46 37 4'800 4'685 16 18 938 1'011 939 1'002	22 25 17 469 475 457 3'340 3'514 4'002 322 293 281 788 682 696 6'170 6'237 5'872 2'680 2'849 2'725 46 37 23 4'800 4'685 4'433 16 18 24 938 1'011 911 939 1'002 1'080	22 25 17 22 469 475 457 460 3'340 3'514 4'002 4'953 322 293 281 287 788 682 696 611 6'170 6'237 5'872 6'079 2'680 2'849 2'725 2'975 46 37 23 37 4'800 4'685 4'433 4'329 16 18 24 46 938 1'011 911 984	22 25 17 22 FR 469 475 457 460 GE 3'340 3'514 4'002 4'953 GL 322 293 281 287 GR 788 682 696 611 JU 6'170 6'237 5'872 6'079 LU 2'680 2'849 2'725 2'975 NE 46 37 23 37 NW 4'800 4'685 4'433 4'329 OW 16 18 24 46 SG 938 1'011 911 984 SH 939 1'002 1'080 1'159 SO SZ 125'642 125'589 125'564 126'996 TG UR VD VS ZG	22 25 17 22 FR 38 469 475 457 460 GE 2 3'340 3'514 4'002 4'953 GL 3 322 293 281 287 GR 44 788 682 696 611 JU - 6'170 6'237 5'872 6'079 LU 38 2'680 2'849 2'725 2'975 NE 14 46 37 23 37 NW 2 4'800 4'685 4'433 4'329 OW 4 16 18 24 46 SG 43 938 1'011 911 984 SH 8 939 1'002 1'080 1'159 SO 14 939 1'002 1'080 1'159 SO 14 VS 35 UR 4 VD 54 VS 35 ZG 8	22 25 17 22 FR 38 40 469 475 457 460 GE 2 2 3'340 3'514 4'002 4'953 GL 3 5 322 293 281 287 GR 44 34 788 682 696 611 JU 6'170 6'237 5'872 6'079 LU 38 49 2'680 2'849 2'725 2'975 NE 14 19 46 37 23 37 NW 2 6 4'800 4'685 4'433 4'329 OW 4 4 16 18 24 46 SG 43 45 938 1'011 911 984 SH 8 4 939 1'002 1'080 1'159 SO 14 18 939 1'002 1'080 1'159 SO 14 18 125'642 125'589 125'564 126'996 TG 34 35 TI 8 14 UR 4 - VD 54 43 VS 35 42 ZG 8 5	22 25 17 22 FR 38 40 29 469 475 457 460 GE 2 2 6 3'340 3'514 4'002 4'953 GL 3 5 3 322 293 281 287 GR 44 34 31 788 682 696 611 JU 10 6'170 6'237 5'872 6'079 LU 38 49 37 2'680 2'849 2'725 2'975 NE 14 19 9 46 37 23 37 NW 2 6 4 4'800 4'685 4'433 4'329 OW 4 4 4 16 18 24 46 SG 43 45 36 938 1'011 911 984 SH 8 4 6 939 1'002 1'080 1'159 SO 14 18 15 52 12 12 20 125'642 125'589 125'564 126'996 TG 34 35 36 UR 4 - 1 VD 54 43 64 VS 35 42 51 ZG 8 5 2	22 25 17 22 FR 38 40 29 40 469 475 457 460 GE 2 2 6 1 3'340 3'514 4'002 4'953 GL 3 5 3 3 322 293 281 287 GR 44 34 31 28 788 682 696 611 JU 10 11 6'170 6'237 5'872 6'079 LU 38 49 37 42 2'680 2'849 2'725 2'975 NE 14 19 9 10 46 37 23 37 NW 2 6 4 3 4'800 4'685 4'433 4'329 OW 4 4 4 3 16 18 24 46 SG 43 45 36 39 938 1'011 911 984 SH 8 4 6 14 939 1'002 1'080 1'159 SO 14 18 15 16 125'642 125'589 125'564 126'996 TG 34 35 36 26 TI 8 14 8 16 UR 4 - 1 1 VD 54 43 64 47 VS 35 42 51 33 ZG 8 5 2 6

Tableau 11 Charges fiscales sur les carburants et contributions au stockage obligatoire

CH

Fr. / 100	kg Benzin	Diesel	Taxe supplémentaire sur
Droit de douane de base (brut)	26.50	26.50	l'essence et le carburant
Tare additionnelle (15%)	3.975	3.975	diesel destinée aux routes
Droit de douane de base (net)	30.475	30.475	nacionales
Droit de statistique (1%)	0.305	0.305	Ab 15.01.1962 5 Rp./1
Taxe supplémentaire	40.319	36.455	A0 13.01.1902 3 Kp./1
Taux global du droit de douane	71.10	67.23	Ab 2.09.1963 7 Rp./1
ICHA (5,5%)	6.20	5.67	Ab 3.05.1965 12 Rp./1
Change St. a tatal	77.300	72.900	Ab 3.04.1967 14 Rp./1
Charge fiscale totale	2.525	1.900	AU 3.04.1907 14 Kp./1
Taxe Carbura Contributions NEFF	0.104	0.104	Ab 1.04.1968 15 Rp./1
CHARGES GLOBALES	79.929	74.904	Ab 15.12.1971 20 Rp./1
Poids spécifiques moyens	0,744	0,823	Ab 31.08.1974 30 Rp./1
Total des charges en centimes/litre	59.47	61.65	

Tableau 12 A - H Taxes et impôts cantonaux pour véhicules agricoles

Vu que la taxation pour véhicules agricoles motorisés et remorques de travail de chaque canton donne souvent lieu à discussion, le Secrétariat central de l'ASETA a entrepris un sondage y relatif auprès de tous les Offices de la circulation routière cantonaux. Les tableaux A - H illustrent les chiffres indiqués qui ont pu être relevés pour les catégories suivantes:

- A TRACTEURS AGRICOLES (Globalement)
- B TRACTEURS AGRICOLES (Selon cylindrée et poids)
- C CHARS A MOTEUR
- D CHARIOTS DE TRAVAIL JUSQU'A 2,5 m LARGEUR TOTALE
- E CHARIOTS DE TRAVAIL PASSE 2,5 m LARGEUR TOTALE
- F TRACTEURS MONOAXES
- G REMORQUES DE TRAVAIL PASSE 2,5 m LARGEUR TOTALE
- H TABLEAU DE COMPARAISON

50% des cantons élèvent en tant qu'impôt à la circulation un montant global, environ 30% emploient la cylindrée en tant que critère et 20% calculent l'impôt selon le poids total. Le Tessin renonce à un impôt à la circulation. Le tableau H permet une comparaison relevant de la pratique concernant les données en chiffres très substantielles. A la base de cette juxtaposition se trouvent 3 types usuels de véhicules. Elle montre des différences distinctes concernant la taxation, pouvant atteindre jusqu'à 300% dans les cas extrêmes.

IMPOTS CANTONAUX ET TAXES POUR TRACTEURS AGRICOLES

A

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

- global : AG, BL, BS, FR, GE, LU, NE, OW, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, TI
- selon cylindrée : AI, AR, GL, GR, NW, SH, UR, ZH
- selon poids total: BE, JU, SG

CT	Impôt circulation	Taxes à la	lère immatri	culation	Contrôle	Permis
	GLOBAL	Permis de conduire	Plaque de contrôle	Taxe d' examen	subséquent Taxe exam.	spécial
AG	60	35	12	30	30	
BL	114	45	10	44	22	
BS	62	45	10	44	bis 44	50
FR	82	45	10	50	25	
GE	77	15	15	20		
LU	50	40	10	30	30	20100
NE	72	40	15	40	20	
OW	70	30	10	30	30	20
SO	66	30	10	30	30	
SZ	60	30	10	30	10	
TG	60	40	10	30	30	
VD	bis 3,5 t 85 ab 3,5 t 85	70 100	20 20	 	40 60	
VS	50	40	10	50	40	
ZG	83	35	10	30	30	20100
TI	7	25	12	20	20	-,-

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

- global : AG, BL, FR, GE, LU, NE, OW, SO, SZ, TG, VD, VS, ZG, TI - selon cylindrée : AI, AR, GL, GR, NW, SH, UR, ZH - selon poids total : BE, JU, SG

*PS = ch

CT	Impôt circul.	Taxes à la	lère immatri	Contrôle	Permis	
CT	GLOBAL	Permis de conduire	Plaque de contrôle	Taxe d'examen	subséquent Taxe exam.	spécial
AI	bis 12 PS 92 über 12 PS 152	12	12	24	12	24
AR	bis 10 PS 57 über 10 PS 78	30	7.50	40	40	5
GL	bis 1500 ccm 72 bis 3000 ccm 84 ab 3001 ccm 96	30	10	35	5 10	
GR	* 0.01- 2.49 26 2.50- 4.49 42 4.50- 9.49 73 9.50- 14.49 88 14.50- 19.49 103 19.50-999.99 118	35	11	30	30	
NW	bis 1000 ccm 36 bis 2000 ccm 48 bis 3000 ccm 60 ab 3001 ccm 72	30	15	30	30	20100
SH	bis 2299 ccm 48 bis 3000 ccm 60 ab 3001 ccm 72	30	8	42	42	
UR	bis 999 ccm 50 bis 1999 ccm 65 bis 2999 ccm 80 ab 3000 ccm 95	30	5	25	17.50	20
ZH	bis 2000 ccm 50 ab 2000 ccm 100	40	10	34	34	
	selon POIDS					
BE	1. Tonne 29 weitere t - 14%	40	20	30	30	
JU	1. Tonne 29 weitere t - 14%	40	20	30	30	
SG	1. Tonne 33.80 weitere t - 12%	40	15	50	35	

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

: AR, BL, BS, FR, GE, GL, LU, NE, NW, OW, SO, SZ, TG, UR, VD, : AI, GR, SH, ZH VS, ZG, TI - global

- selon cylindrée : AI, GR, SH, ZH - selon poids total : AG, BE, JU, SG

CT	Impôt circul.		Taxes à la	lère immatri	culation	Contrôle	Permis .
	GLOBAL		Permis de conduire	Plaque de contrôle	Taxe d' examen	subséquent Taxe exam.	spécial
AR		36	30	7.50		35	5
BL		114	45	10	44	22	
BS		62	45	10	44	bis 44	50
FR		82	45	10	50	25	
GE		77	15	15	20	7.7	
GL		45	20	10	25	5 10	
LU		50	40	10	30	30	20 100
NE		72	40	15	40		
NW		36	30	15	30	30	20 200
OW		60	30	10	30	30	20
SO		66	30	10	30	30	
SZ		45	30	10	30	10	
TG		60	40	10	35	35	
UR	2500 1	45	30	5	25	17.50-25	20
VD	bis 3500 kg	50	70	20		40	
110	ab 3500 kg	50	100	20		60	
VS		30	40	10	50	40	
ZG		17	35	10	30	30	7.7
TI			25	12	20	20	
	selon cylind	rée					
AI	≤ 12 PS > 12 PS	92 152	12	12	24	12	24
GR	A CONTRACT OF THE PARTY OF THE	88 103 118	35	11	30	20	
SH	€ 2299 ccm £ 3000 ccm ≥ 3000 ccm	48 60 72	30	8	42	42	
ZH		50 100	40	10	34	34	
	selon poids	_					
AG	<pre>4 3,5 t > 3,5 t</pre>	72 96	35	24	60	30	
BE	erste Tonne jede weitere -	15 -14%	40	20	30	30	
JU	erste Tonne jede weitere -	15	40	20	30	30	
SG	erste Tonne jede weitere -	33.75	40	15	50	35	

D

Les cantons suivants chargent L'IMPOT A LA CIRCULATION:

- global

: AI, AR, BL, BS, FR, GE, GL, LU, NE*, NW, OW, SO, TG, TI, VD,

VS, ZG, ZH, (UR nicht vorgesehen)

- selon poids total : AG, BE*, GR*, JU*, SG, SZ* nach Hubraum: SH

CT	Impôt circula	ation	Taxes à la	lère immatri	culation	Contrôle	Permis
	GLOBAL		Permis de conduire	Plaque de contrôle	Taxe d' examen	subséquent Taxe exam.	spécial
AI		32	12	12	24	12	24
AR		36	30	7.50	35	35	5
BL	1	14	45	10	44	22	
BS		62	45	10	44	bis 44	50
FR		82	45	10	50	25	
GE		77	15	15	20		
GL		30	20	10	25	5 10	
LU		50	40	10	30	30	20 100
NE*		72	40	15	40*	20	
NW		24	30	15	30	30	20 200
OW		30	30	10	30	30	20
SO	44	66	30	10	30	30	50
TG		30	40	10	1/4 h 25	** 15	
TI			25	12	20	20	
UR							
VD	< 3,5 t	40	70	20		40	
	>3,5 t	40	100	20		60	
VS		50	40	30	50	40	
ZG		17	35	10	30	30	
ZH		25	40	10	34	34	
	selon cylindr	ée					
SH	3000 ccm	48 60 72	30	8	42	42	
	selon poids						
AG	<3,5 t	72	35	24	60	30	
BE*	erste Tonne jede weit		40	20	50	30	
GR*	<3,5 t	73	35	11	30	20	
JU*	erste Tonne jede weit	OF THE REAL PROPERTY.	40	20	50	30	
SG	erste Tonne jede weit		40	15	50	35	
SZ*		30	30	10	30	10	

^{*} Poids de 3,5 t et non la largeur totale en tant que critère

Pour des raisons techniques, les tableaux E, F et G ne peuvent pas être publiés dans ce tiré à part.

^{**} Taxes d'examen et de contrôles subséquents: chaque 1/4 h supplémentaire

COMPARAISON DES IMPOTS ET TAXES CANTONAUX POUR LES VEHICULES SUIVANTS:

2536 kg 3421 ccm 62 ch 2 Char à moteur Aebi TP 25 3110 kg 1325 ccm 24 ch 450 ccm 11 ch 3 Tract. monoax. Rapid 606 368 kg

Ct	Impôt ci	rculation	1	Taxes à	la lère i	mmatr.	TOTAL			
	1	2	3	1	_ 2	3	1	2	3	
AG	60	72	24	77	119	77	137	191	101	
AI	152	152	32	48	48	42	200	200	74	
AR	78	36	27	77.50	72.50	72.50	155.50	108.50	99.50	
BE	66	39		90	90	90	156	129	90	
BL	114	114	45	99	99	99	213	213	144	
BS	62	62	41	99	99	99	161	161	140	
FR	82	82	33	105	105	85	187	187	113	
GE	77	77	77	50	50	50	127	127	127	
GL	96	45	30	75	55	55	171	100	85	
GR	118	118	88	76	76	76	194	194	164	
JU	66	39		90	90	90	156	129	90	
LU	50	50	50	80	80	80	130	130	130	
NE	72	72	24	95	95	95	167	167	119	
NW	72	36	24	75	75	75	147	111	99	
OW	70	60	40	70	70	70	140	130	110	
SG	77	91	13	105	105	90	182	196	103	
SH	72	48	15	80	80	65	152	128	80	
50	66	66	33	70	70	70	136	136	103	
SZ	60	45	25	70	70	70	130	115	95	
TG	60	60	30	80	85	75	140	145	105	
TI				57	57	57	57	57	57	
UR	95	45	30	60	60	60	155	105	90	
VD	85	50	50	90	90	60	175	140	110	
vs	. 50	30	10	100	100	90	150	130	100	
ZĠ	83	17	17	75	75	75	158	92	92	
ZH	100	50	25	84	84	84	184	134	109	
		Moyen	ne canton	ale des cl	harges red	censées:	156	141	107	